

un dernier tribut de reconnaissance. Nous avons rarement vu un tel ensemble qui pût donner l'idée de la grandeur et de l'impression profonde des cérémonies funèbres. Toutes les fenêtres de l'église étaient voilées et tendues de draperies noires; les colonnes étaient drapées de noir, ainsi que le chœur et les autels. D'un côté de la nef on y lisait la sentence suivante: "La joie du juste à la mort est le commencement de l'éternelle récompense;" et de l'autre côté de la nef: "Donnez-lui, Seigneur, les joies éternelles, parce qu'il a cru et espéré en vous." Au-dessus du mausolée, surchargé de cierges: "Pie Jesu Domine, dona ei requiem."

La levée du corps a été faite par le Révd M. Clovis Roy, curé de St-Alexandre, cousin du défunt.

Assistaient au chœur: M. le Grand-Vicaire Poiré; Chs Truelle, G. V., Supérieur du Collège; Révd M. N. Hébert, G.-V., curé de Kamouraska; Révd M. Ed. Dufour, curé de St-Roch des Aulnaies; Révd M. G. Potvin, curé de St-Aubert; Révd M. E. V. Dion, curé de la Rivière-Ouelle; Révd M. J. Lagneux, curé de St-Jean Port-Joli; Révd M. G. S. Boullien, curé de St-Onésime; Révd M. J.-N. Sirois, curé du Cap-St-Ignace, Révd M. Chs Bacon, curé de Pislet; Révd M. J. R. Desjardins, curé de Ste-Louise des Aulnaies; Révd M. Ed. Demers, curé de N.-D. du Mont-Carmel; Révd M. C. S. Brochu, curé de St-Denis; Révd M. La Hallé, curé de St-André; Révd M. E. Grondin, curé de Notre-Dame de Portage; Révd M. L. A. Langlois, vicaire à Ste-Anne; Révd M. G. Pelletier, vicaire à St-Alexandre; Révd M. A. Michaud, vicaire à St-Facôme; Révd M. L. O. Moisan, vicaire à St-Roch des Aulnaies; les RR. MM. E. Frenette, Ed. Leclerc, H. Dubé, L.-O. Tremblay, L.-P. Deschesnes et J.-L. St-Pierre, du Collège de Ste-Anne.

MM. les professeurs et élèves du Collège assistaient en corps; de même que les élèves de l'école d'agriculture; les Dames Religieuses et les élèves du Couvent de Ste-Anne.

Le chœur des élèves du Collège, sous la direction du Révd M. Lessard, a exécuté le chant si lugubre et toujours si touchant de la messe des morts et du "Libera." Le Révd M. Emile Dionne présidait à l'orgue.

Le service divin fut chanté par le Révd M. Charles Richard; le Révd M. J. Lagneux assistait comme diacre, et M. l'abbé Joseph Richard sous-diacre. Les MM. Richard sont les neveux de feu M. Roy.

M. le curé Poiré, qui était le directeur spirituel de M. Roy, a fait l'absoute.

M. Roy repose maintenant dans la voûte de l'église. Il nous reste encore un devoir à remplir: prier pour lui. La prière est nécessaire aux âmes des défunts. Sans doute que lui-même a bien prié pendant sa vie. Ceux qui l'ont connu en ont été témoins; on admirait avec quel recueillement il priait dans cette même église où il reposera à jamais. Mais comme aucune tache ne doit rester dans une âme, et que rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux, intéressons-nous au bonheur de ce pieux défunt:

PRIONS POUR LUI.

CAUSERIE AGRICOLE

AMÉNAGEMENT DES FUMIERS

Le bon fumier est la base de toute bonne agriculture.

Cette vérité est incontestable et c'est aussi la moins contestée.

Cependant rien n'est plus négligé que les fumiers dans la plupart des fermes. On s'occupe peu de la qualité, on le perd le long des chemins, dans les cours et sur le tas même.

Il n'est pas un cultivateur qui ne se baisse pour ramasser un brin de trèfle échappé à sa charrette. Un épi de blé, quelques grains de sarrasin, une pomme de terre, etc., ne trouvent guère d'indifférents. Et qu'est-ce qui a produit tout cela? c'est le fumier tant négligé.

Abordons la question dans ses détails et commençons par l'étable:

La litière y est jetée çà et là dans les endroits les plus malpropres, et c'est plutôt pour celles qui traitent les vaches, qui ne peuvent plus approcher de leurs bêtes, que pour les animaux eux-mêmes que cette litière est distribuée avec profusion.

C'est à peu près comme les cultivateurs qui mettent, dans un trou du chemin où ils ne peuvent plus passer une charretée de pierre: puis quelque temps après, ils en conduisent une autre, lorsqu'il se forme une fondrière à côté, ce qui ne peut manquer d'arriver avec ce système.

Le résultat, c'est que les litières sont toujours mauvaises, les vaches croupissent dans la fange, les étables sont inabordable et les chemins détestables.

Mais ce n'est pas tout, le fumier n'est pas mouillé uniformément par les excréments. Une partie reste sèche, tandis que l'autre est humide, et comme les étables ne sont vidées que fort rarement, on sort du fumier consommé d'un côté et de la paille sèche de l'autre.

Suivons maintenant le fumier sur le tas; c'est encore là que nous trouverons de grandes imperfections.

D'abord l'emplacement du tas est peu choisi et fort peu approprié à l'usage qu'on veut en faire. C'est souvent un trou plus ou moins profond, suivant qu'on a plus ou moins enlevé la terre en chargeant les fumiers, ou bien c'est une élévation, une espèce de talus choisi en quelque sorte pour donner écoulement à l'eau.

Les tas placés dans une espèce de fosse sont noyés dans la partie inférieure, ceux disposés sur un terrain en pente deviennent trop secs.

Sorti de l'étable, le fumier est conduit çà et là, par charretées, dans l'endroit le plus rapproché possible pour s'éviter un peu de peine. C'est souvent tout près de la maison, en face de la porte de l'étable, quelquefois le long d'un mur.

Nous aimons beaucoup de beaux fumiers, mais nous n'aimons pas à en respirer continuellement les émanations: leur présence trop proche de l'habitation et jusque près du seuil de la porte, ne peut convenir ni à la santé des hommes ni à celle des animaux.

Sans placer les tas de fumiers trop éloignés des bâtiments, il faut qu'ils le soient assez pour ne pas gêner le service des cours et pour qu'il soit possible de les disposer convenablement dans un vaste espace d'un accès facile.

Les murailles en contact avec les fumiers sont promptement détériorées, et il est de l'intérêt du cultivateur de veiller à ce que les tas en soient assez éloignés.

Ces brouettées de fumier que nous suivons au sortir de l'étable, sont rarement étendues immédiatement;